

<https://www.aefinfo.fr/depeche/721063-choc-des-savoirs-ii-les-organisations-syndicales-po...>

Antonin Gouze

11 min read

## Choc des savoirs II : les organisations syndicales pointent la faiblesse des mesures et maintiennent leur opposition

Un dispositif "léger", "faible", "au rabais", "ni convaincant, ni efficace" : ce sont les mots employés par les organisations syndicales de l'Éducation nationale pour décrire l'extension des groupes de besoin en 4e et 3e, annoncée par Anne Genetet, dans le cadre de "l'acte II du choc des savoirs" présenté le 12 novembre 2024. Les syndicats se positionnent unanimement contre le caractère obligatoire du DNB et se montrent sceptiques concernant le recours au "pacte enseignant" pour financer le doublement des heures d'aide aux devoirs et les "stages de réussite" pour les élèves en difficulté.



Il faut "laisser l'autonomie aux établissements pour qu'ils choisissent l'organisation la plus efficiente" des groupes de besoin, plaide Bruno Bobkiewicz du SNPDEN, en réaction à

"l'acte II du choc des savoirs", présenté par Anne Genetet le 12 novembre. Shutterstock

À la suite des annonces d'Anne Genetet dans le cadre du lancement de "l'acte II du choc des savoirs", mardi 12 novembre 2024 ([lire sur AEF info](#)), plusieurs syndicats représentatifs de l'Éducation nationale réagissent auprès d'AEF info.

La majorité des syndicats d'enseignants s'opposent à l'extension des groupes de besoin aux 4e et 3e, tandis que le **SNPDEN** doute de "l'impact" de ce dispositif. L'ensemble des organisations se positionne aussi contre l'obligation de l'obtention du DNB pour le passage en seconde.

Une intersyndicale qui se réunit mardi 12 novembre au soir pourrait annoncer dès le mardi 13 novembre une mobilisation commune, afin de s'opposer à ces mesures et à celles envisagées par Guillaume Kasbarian dans le cadre d'économies budgétaires ([lire sur AEF info](#)).

un "faible impact" de L'extension des Groupes en 4e et 3e (SNPDEN)

Sur l'extension des groupes de besoin en français et maths aux 4e et 3e pendant une heure par semaine, le secrétaire général du SNPDEN, Bruno Bobkiewicz, souligne que ce dispositif "est moins contraignant que les groupes de besoins annoncés l'année dernière pour les 6e et 5e". Pour lui, ce dispositif "est léger et semble dicté par les contraintes financières du moment. Il s'apparente à l'heure de soutien et d'approfondissement en place depuis la rentrée 2023 en classe de 6e" ([lire sur AEF info](#)).

Concernant les moyens à déployer, Bruno Bobkiewicz appelle à "clarifier le financement de cette mesure" et enjoint le **MEN** à "donner des moyens". Il juge en effet que les potentiels 1 000 postes annoncés par le MEN pour la mise en œuvre de la mesure sont "faibles", et que ce dispositif aura donc "un faible impact". Sur ce point, la ministre Anne Genetet a assuré le 12 novembre "qu'il y aura les moyens pour les déployer" ([lire sur AEF info](#)).

Par ailleurs, Bruno Bobkiewicz rappelle la nécessité de "laisser l'autonomie aux établissements pour qu'ils choisissent l'organisation la plus efficiente" et indique que son organisation "aurait préféré un accompagnement spécialisé qui aurait consisté à une

heure de soutien par semaine, qui offre de la souplesse et n'est pas trop compliqué à mettre en place".

Du côté des syndicats d'enseignants, la secrétaire générale du ~~Snes-FSU~~ Sophie Vénétitay déplore auprès d'AEF info qu'Anne Genetet "enracine ce choc des savoirs alors qu'il est contesté par la profession" et pointe "une obstination à mettre en place ces groupes alors que leur organisation a déjà entraîné des difficultés en 6e et 5e". Dans le même temps, le ~~SUI-FSU~~ dénonce "la poursuite d'un projet idéologique ségrégatif qui consiste à trier précocement les élèves".

La CGT Éduc'action rappelle dans un communiqué que "les groupes de niveau sont très largement dénoncés par le monde de l'Éducation", alors que le ~~Snaic~~ déplore "qu'une nouvelle usine à gaz est annoncée en 4e-3e pour la rentrée prochaine. [...] Il faudra faire des groupes sur une heure du temps actuellement dévolu à l'enseignement du français et des mathématiques et gérer le programme avec deux modalités d'enseignement différentes et souvent deux professeurs différents chaque semaine."

Pour Elisabeth Allain-Moreno du ~~SE-Unsa~~, ce dispositif est "au rabais, ni convaincant ni efficace". Elle émet l'hypothèse que "si le ministère avait eu les moyens de mettre en place des groupes en 4e et 3e comme en 6e et 5e, il l'aurait fait : il y a donc une volonté politique de continuer et d'élargir ces groupes, sans qu'on ait tiré le bilan des groupes en 6e et 5e". Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale de la ~~CFDT~~ Éducation Formation Recherche Publiques, dénonce aussi "une extension des groupes a minima du fait de la contrainte budgétaire" et pointe "les contours flous" du dispositif.

L'obligation d'obtention du DNB unanimement rejetée

L'obligation de l'obtention du DNB pour passer en seconde est "une mauvaise mesure, très problématique", indique le SNPDEN, qui "agira pour faire en sorte que cette mesure ne soit pas mise en place", souligne Bruno Bobkiewicz. Il pointe notamment que "cette mesure pose un problème pour l'enseignement professionnel, dont les effectifs vont être déstabilisés en fonction de l'obtention du DNB ou non. D'autant que les résultats de ce diplôme tomberont mi-juillet, ce qui sera trop tard pour une réorganisation". Par ailleurs, cette mesure "accroît le risque de décrochage, car les élèves à qui on refusera une affectation alors qu'ils avaient obtenu leur vœu en voie professionnelle - et qui se retrouveront en prépa-seconde - seront démotivés".

Pour le Snes-FSU, cette mesure est "un retour en arrière en termes de démocratisation des études : il s'agit de faire du DNB un point de tri". Le SUI-FSU déplore aussi "une régression historique et une mesure de bannissement d'élèves majoritairement issus des familles les plus pauvres". Le Snalc souligne également le problème de l'affectation des élèves qui seraient recalés au DNB, et demande au MEN "comment affecter plusieurs dizaines de milliers d'élèves sur des résultats d'examen qui tombent en juillet".

Élisabeth Allain-Moreno indique quant à elle que le DNB obligatoire "n'apporte rien en plus du diagnostic que des enseignants peuvent poser" et "n'est pas une source de motivation pour un élève, mais plutôt un échec qu'on lui renvoie". Catherine Nave-Bekhti relève aussi que cette mesure "va stigmatiser ceux qui n'y arrivent pas, alors que les difficultés scolaires sont multifactorielles".

Les difficultés de L'aide aux devoirs "hors-classe" pointées

Sur le doublement des heures d'aides aux devoirs et des stages de réussite pendant les vacances, le SNPDEN juge que "les heures hors-classe pour les élèves en difficulté ne sont pas une grande innovation pédagogique" et est sceptique sur l'intérêt du dispositif "qui repose sur le volontariat des professeurs, des élèves et des familles". Il questionne "l'efficacité des heures en plus pour les élèves en difficulté" par rapport au "mieux durant les heures de cours, qui sont les plus importantes". Il se demande aussi "avec quels personnels" ce dispositif peut se déployer, et rappelle que "faire travailler les élèves en difficulté pendant les vacances peut être stigmatisant".

Pour le SE-Unsa, le financement de cette mesure via le pacte enseignant révèle "des moyens insuffisants". "L'accompagnement des plus fragiles ne va donc pas se faire sur des heures obligatoires", dénonce également Élisabeth Allain-Moreno, qui déplore "qu'on simule l'accompagnement des élèves fragiles tout en promettant une fausse revalorisation des enseignants qui creuse les inégalités".

Le Snes-FSU rappelle également que "le 'pacte' n'est signé que par 24 % des professeurs du second degré public" et qu'il est "un outil rejeté, ce qui fait que le MEN ne sera pas en mesure de s'appuyer dessus pour déployer 'devoirs faits' et les stages de réussite".

L'épreuve anticipée de maths "facteur d'instabilité"

L'ajout d'une épreuve anticipée de mathématiques est une mesure "dont on peut interroger l'intérêt", selon le SNPDEN, "car elle ne va pas nécessairement augmenter la place des mathématiques dans le cursus des élèves". Par ailleurs, cela "va alourdir l'organisation du bac", bien que "l'impact ne soit pas non plus démesurément déstabilisant". Bruno Bobkiewicz alerte aussi sur la nécessité "d'un sujet dissocié pour les élèves en spécialité mathématiques et les élèves qui ne sont pas en spé maths".

Sophie Vénétitay du Snes-FSU s'interroge quant à elle sur "le format de l'épreuve", tandis que le Snalc pointe "une usine à gaz, qui rajoute une couche de complexité : on crée une différence entre la spécialité mathématiques et toutes les autres spécialités et on prépare aux collègues de mathématiques des quantités astronomiques de copies à corriger".

Le SE-Unsa rappelle que cette mesure "n'est pas une demande des personnels" et "va chambouler les habitudes à peine prises avec la transformation du bac, qui avait créé beaucoup de désorganisation". Dans le même sens, Catherine Nave-Bekhti de la CFDT trouve cette mesure "emblématique d'un ministère qui provoque de l'instabilité et place les gens dans une incertitude permanente".

Enfin, sur le recrutement de 150 CPE et 600 AED supplémentaires dès janvier 2025, Bruno Bobkiewicz juge que "c'est tant mieux, à condition qu'il s'agisse vraiment d'AED, et pas d'AESH, car ils ont le même statut, mais pas le même rôle et donc le même impact sur le climat scolaire". Le SE-Unsa se demande quant à lui "comment faire venir des AED quand il n'y a déjà pas assez de candidats aux concours, notamment en raison des conditions d'accueil des AED, qui ne leur offre pas de stabilité".

Pour SUD éducation, la ministre "s'entête avec le 'choc des savoirs". Ces annonces sont "inacceptables", estime le syndicat. "Plutôt que de lutter contre les inégalités sociales via une vraie politique d'éducation prioritaire, le ministère fait le choix de mesures qui sanctionnent les élèves en difficultés scolaires pour les exclure du système éducatif, de mesures qui nient notre liberté pédagogique et dégradent le métier d'enseignant et poursuit sa politique en faveur de l'école privée."

## **La labellisation des manuels "limite l'autonomie des enseignants" (Snuipp-FSU)**

La labellisation des manuels en primaire à la rentrée 2025 est "une attaque contre les métiers de l'enseignement en encadrant plus fortement les pratiques professionnelles", selon la CGT Educ'action. Et même si Anne Genetet a déclaré le 12 novembre qu'il s'agit "d'offrir aux professeurs des repères fiables pour choisir les manuels, tout en préservant leur liberté pédagogique", le Snuipp-FSU, maintient que la labellisation des manuels "limite l'autonomie des pratiques des enseignants", déplore Guislaine David, secrétaire générale.

De plus, elle craint que "dans les zones rurales ou REP, seuls les achats de manuels labellisés seraient financés par l'État". Par ailleurs, elle pointe "la suppression de 3 150 postes dans le premier degré, alors que l'on trouve de l'argent pour cette labellisation". Catherine Nave-Bekhti de la CFDT indique que son organisation est "opposée à la labellisation" et souligne que "les manuels sont déjà faits par des professionnels et des inspecteurs de l'EN, et que les éditeurs ont toujours eu à cœur de respecter les programmes et d'être au plus près de ce que la recherche permet de produire".

Concernant les nouveaux programmes du cycle 1 au cycle 3 qui doivent entrer en vigueur à la rentrée 2025, le Snuipp souligne que "les changements de programmes ne sont pas assez progressifs" et rappelle le besoin de "stabilité". Pour Guislaine David, la poursuite de ces mesures est "incompréhensible, car en CSE, les programmes du cycle 1 et 2 ont reçu un vote presque unanimement défavorable". Elle dénonce "un bouleversement de la façon d'aborder plusieurs compétences".

Catherine Nave-Bekhti "redoute" ces changements et regrette également que ces programmes soient "très directifs sur la pédagogie en classe et remettent en cause l'approche pluridisciplinaire, en isolant les maths et le Français du reste".